

Résumé du Plan stratégique de recherche 2006-2010 Prolongé pour 2010-2012

OBJECTIF : consolider et renforcer les acquis en recherche de pointe, afin qu'ils constituent une base solide pour continuer à progresser dans les domaines choisis par l'institution. Cet objectif se traduit par cinq orientations stratégiques qui visent d'abord à renforcer l'appui aux personnes qui font la recherche.

CINQ GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

- 1) *Consolider les secteurs d'excellence reconnus de l'Université et appuyer l'innovation en recherche dans les secteurs prometteurs*, en favorisant notamment les regroupements interfacultaires et transdisciplinaires, en vue de développer des partenariats nationaux et internationaux de haut calibre.
- 2) *Favoriser une utilisation maximale et harmonieuse des infrastructures majeures et des ressources de l'Université* pour réaliser sa mission de recherche et planifier sa croissance à long terme. En effet, la croissance du parc d'équipements dédiés à la recherche à l'Université a été remarquable depuis 10 ans. Une partie substantielle a été acquise par des équipes interdisciplinaires, interdépartementales ou multifacultaires. Il s'agit de consolider la gestion de ces équipements tenant compte de la construction des nouveaux locaux, du partage des équipements par le corps professoral aux intérêts de recherche divers, l'accès aux équipements communs, et l'offre de services externes dont une partie des revenus contribuent à l'entretien des équipements.
- 3) *Faciliter le travail des chercheuses et des chercheurs en optimisant les processus administratifs internes de soutien à la recherche*. L'adoption d'une nouvelle *Politique, règles et procédures sur l'intégrité en recherche et sur les conflits d'intérêts*, la mise à jour des directives encadrant les chaires industrielles ainsi que la création de postes de professionnels en appui aux comités d'éthique de la recherche sont trois exemples d'initiatives réalisées en appui à cette orientation.
- 4) *Maximiser les retombées sociales et économiques de la recherche universitaire* et mieux diffuser l'information relative à ces sujets. À cette fin des efforts seront consacrés au réseautage de l'Université avec les organisations publiques ou privées, les gens d'affaires et les entreprises, et de manière générale, avec le milieu régional. Ce réseautage a déjà des bases solides, notamment dans le domaine de la santé et des services sociaux avec l'affiliation universitaire du CLSC et de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS).
- 5) *Offrir aux étudiantes et étudiants inscrits aux cycles supérieurs un environnement propice au succès*. On vise ici en particulier l'appui par des programmes internes de soutien aux instituts, centres et équipes; ainsi que des mécanismes favorisant les bonnes pratiques d'encadrement, la réduction de la durée moyenne des études aux cycles supérieurs et l'accroissement de la diplomation.

DÉPLOIEMENT DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA (CRC) :

Toutes les CRC de l'Université continueront de s'intégrer à un créneau de recherche prioritaire.

Créneaux de recherche	Nombre de CRC*	
	Niveau 1	Niveau 2
Sciences et génie		
Micro et nanotechnologie	1	1
Supraconductivité, matériaux quantiques, photonique	3	
Matériaux intelligents	1	
Systèmes intelligents		1
Structures intelligentes	1	
Biotechnologie, bio-ingénierie	1	2
Téledétection, géomatique des environnements		1
Environnement		2
Mécanisme d'expression génique	1	
Diversité microbienne		1
	8	8
Santé		
Pharmacologie moléculaire et structurale		1
Interventions novatrices en santé		1
Cancer (imagerie moléculaire et radio-oncologie, génomique)	3	3
Vieillesse		2
Inflammation-immunité		
Croissance, développement et génétique	1	
Diabète, obésité, maladies cardio-vasculaires	1	
Physiopathologie du tube digestif	2	
	7	7
Sciences humaines et sociales		
Gérontologie		2
Livre et édition		1
Enseignement et intervention éducative	1	
Difficultés de comportement des enfants et des adolescents		1
	1	4
TOTAL	16	19

*Au 31 décembre 2010 selon la planification des renouvellements avec une allocation de 35 CRC.

La sélection des candidatures est encadrée par des balises institutionnelles qui établissent un processus ouvert et transparent afin de favoriser les recrutements du plus haut niveau. Toute candidature doit recevoir l'aval du comité de direction de l'Université et doit être sélectionnée au terme d'un affichage externe du poste. Parmi les chaires qui ne sont pas renouvelées, la moitié au moins devra servir au recrutement de titulaires externes à l'Université. L'Université s'attend à ce que les candidatures satisfassent aux conditions de promotion de l'accessibilité à l'emploi pour les femmes. Considérant les ressources limitées de l'enveloppe Fonds des leaders de la FCI, l'Université recommande que seules les CRC allouées à une nouvelle candidature soient accompagnées d'une demande à ce programme de la FCI.